

De Bue exaspérée par les énièmes promesses de Publifin

La ministre Valérie De Bue ne veut plus se contenter des promesses de Publifin. Elle exige des actes sans quoi elle enverra un commissaire spécial.

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Le feuilleton Publifin a fait à nouveau parler de lui au Parlement wallon, ce mardi. Un énième épisode dans une saga qui squatte l'avant-scène de l'actualité wallonne depuis deux ans et qui pourrait connaître son apogée ce jeudi lors d'une réunion cruciale du gouvernement.

Mais ne brûlons pas étapes. Avant d'en venir aux mesures qui se trament dans les couloirs de l'Elysette à Namur, il est important de replacer le contexte. Il est lourd.

Aux prises avec Nethys/Publifin depuis sa prise de mandat en juillet 2017, Valérie De Bue (MR), la ministre en charge des Pouvoirs locaux, a lancé le 20 novembre dernier un ultimatum aux dirigeants de l'intercommunale liégeoise. Pour faire court, ces derniers avaient jusqu'au 15 décembre pour se sou-

mettre aux ultimes exigences de l'exécutif sans quoi un commissaire spécial serait envoyé dare-dare à Liège afin de terminer le nettoyage à l'intérieur de l'intercommunale suite au scandale des comités de secteur. Ce commissaire spécial représente en quelque sorte l'arme atomique dont dispose le gouvernement wallon pour faire plier les dirigeants de Nethys. Nommé par le gouvernement, ce mandataire est capable de prendre les décisions qui s'imposent à la place du management de Nethys.

L'étai se resserre

Dans son ultimatum, la ministre exigeait notamment que l'intercommunale Publifin se dote d'un management propre capable de jouer son rôle de contrepoids face au directeur général de Nethys, Stéphane Moreau, et l'ensemble de son management surpuissant et seul aux commandes. «Il est impératif qu'ils mettent en place un management de transition

pour diriger les changements et aider les administrateurs de Publifin. C'est Publifin et non Nethys qui doit piloter la transformation du groupe et chapeauter les décisions», soulignait à

l'époque la ministre qui attendait également des précisions dans la réorganisation des activités du groupe.

Le verdict maintenant. Il est tombé mardi et est, pour l'heure, considéré comme en demi-teinte. Baladée depuis des mois par les promesses du management de Publifin/Nethys de mettre en œuvre les engagements pris en février, la ministre n'entend plus se contenter de simples déclarations. «Il n'est certainement pas question de signer un chèque en blanc à Publifin», assure même une source proche du dossier.

Sur la question des orientations stratégiques, la ministre a révélé au Parlement, ce mardi, avoir reçu un courrier de la nouvelle présidente de Publifin l'informant des décisions prises par le conseil d'administration réuni

en séance du 14 décembre. Elle envisage, surtout, l'évolution du groupe vers une holding détenant des participations stratégiques en mode minoritaire. Des cessions d'actifs seraient notamment sur la table de l'intercommunale ainsi que la création de différents pôles dont un ensemble qui regroupera les activités télécoms, dont les médias.

Devant cette déclaration d'intention, Valérie De Bue exige maintenant l'assurance «que chacune des opérations de filialisation actées ou en cours contribue à la réalisation des objectifs déterminés d'intérêt communal».

Le doute est aussi de mise au niveau de l'évolution proposée par l'intercommunale au niveau de son management. La ministre ne semble ainsi plus se contenter des petites avancées comme le remplacement révélé par Le Soir de Bénédicte Bayer, qui exerçait jusqu'ici la fonction de directrice générale de Publifin par le tandem Bertrand Demonceau (MR)-Carine Hougardy (PS). «Il est désormais indispensable que la feuille de route soit plus consistante et ce, sans délai», estime la ministre qui doute toujours des capacités d'indépendance du management de Publifin face au pouvoir de celui de Nethys.

Enfin, en ce qui concerne la mise à l'écart des personnes dont la responsabilité a été engagée dans le rapport de la commission

d'enquête parlementaire et la mise en conformité d'une série de contrats, la ministre doit bien admettre que rien n'a bougé.

Face à ce constat, certains députés se sont montrés ouverts à l'envoi dans l'urgence d'un commissaire spécial. «Le gouvernement est-il prêt à actionner ce levier?», a ainsi clairement demandé l'Ecolo Stéphane Hazée qui a déposé une motion de résolution allant dans ce sens. Le député libéral Jean-Paul Wahl a cependant rappelé qu'il fallait éviter les dommages collatéraux. «Il faut faire attention de ne pas faire sauter l'ensemble et de préserver l'aspect social.»

Des actes concrets attendus

La ministre va maintenant consulter. Dans un premier temps, elle fera rapport au gouvernement jeudi sur les dernières avancées proposées par Publifin. Si la question de l'envoi d'un commissaire spécial sera clairement sur la table de l'exécutif, l'arme ultime ne devrait pas encore être actionnée. «Je veux, dans les prochains jours, que Publifin m'assure de la consistance et de la matérialité des engagements qu'elle affirme prendre», estime Valérie De Bue qui n'a pas manqué de décocher quelques flèches à l'encontre des différentes fédérations politiques liégeoises.

Elle enfonce le clou: «Il y a eu trop de jeux politiques dans ce dossier. Cela doit suffire. J'attends de chacun, partis et fédérations locales, mandataires, membres des conseils d'administration, qu'il concoure désormais non seulement dans ses paroles mais aussi par ses actes, à rendre à cette intercommunale et à ce groupe leurs lettres de noblesse». La suite au prochain épisode!

«Je veux, dans les prochains jours, que Publifin m'assure de la consistance et de la matérialité des engagements qu'elle affirme prendre.»

VALÉRIE DE BUE
MINISTRE DES POUVOIRS LOCAUX